



Un accompagnement vers le digital pour les petites entreprises en Nouvelle-Aquitaine

mardi 15 décembre 2020, par [lpe](#)

Sous l'impulsion de la Région Nouvelle-Aquitaine, et en partenariat avec la CPME (Confédération des Petites et Moyennes entreprises), un dispositif complet a été mis en place pour permettre aux TPE d'accéder aux avantages du numérique et ainsi booster leur activité.

La période de crise que nous traversons a mis en évidence pour beaucoup la nécessité d'être « connecté ». Où en êtes-vous dans la digitalisation de votre entreprise ?

Quels sont vos besoins ?

Qui peut vous aider ?

Avez-vous besoin de vous former ? ...

Ce sont quelques unes des questions qui seront posées dans le cadre de ce dispositif de soutien.

Du pré-diagnostic au financement des équipements, en passant par l'accompagnement, la formation nécessaires à une transition réussie, le dispositif est complet.

Forte de son ancrage territorial et de son implantation sur les 12 départements de la région, la CPME Nouvelle-Aquitaine a souhaité prendre part à ce nouveau défi aux côtés de l'exécutif régional en proposant un plan d'actions en amont basé sur la sensibilisation des dirigeants de TPE/PME de moins de 20 salariés.

Ce dernier sera conduit en complémentarité du dispositif régional mis en place avec les deux réseaux consulaires (Chambres de Commerce et d'Industrie - Chambres de Métiers et de l'Artisanat), qui ont par ailleurs donné leur accord et validé l'intérêt de la démarche. L'échelon local étant primordial dans ce type d'actions, la CPME Nouvelle-Aquitaine va conduire l'expérimentation avec le concours de collectivités locales dans 6 départements : Gironde, Dordogne, Charente-Maritime, Deux-Sèvres, Haute-Vienne et Creuse.

Pour commencer la démarche et établir un pré-diagnostic de votre entreprise, n'hésitez pas à contacter votre CPME.

En Deux-Sèvres :

271 avenue de Saint Jean d'Angély

79000 NIORT

Tél. 05 49 24 84 32 contact@cpme79.fr

www.cpme79.fr



[Publi-information](#)